

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14/10/2024
et publié ou notifié
le 14/10/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 11 octobre 2024

Date de la convocation: 01/10/2024

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 9

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Sophie BOURROUX, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT

Votants : 10

Pour : 10

Représentés : Nicolas DÉZÉ représenté par Christian FRANÇOIS

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents : Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Sophie BOURROUX

Objet: Relevé de décisions - 2024_54

Rapport sur délégation en vertu de la délibération n°2020-24 de 07/07/2020.

Le Maire informe les membres du conseil avoir enregistré dans la comptabilité de la commune les chèques suivants :

- * chèque de 1 200.00 € de Groupama pour le remboursement d'honoraires d'un avocat.
- * chèque de 24 094.58 € de Groupama pour le remboursement du sinistre suite inondation du 01 avril 2024.

La secrétaire de séance,
Sophie BOURROUX


Le Maire,
Olivier MURAT

